

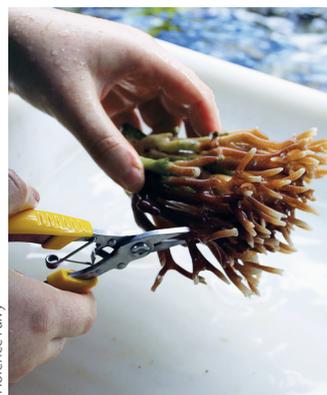
# La Ferme de Corail : un élevage insolite à Camaret

**Voilà deux ans, La Ferme de Corail ouvrait officiellement ses portes sur le port de Camaret-sur-Mer. Spécialisée dans l'élevage et la vente de coraux tropicaux, cette jeune EARL est une première en France que l'on doit à deux jeunes Bretons : Rémi Plouhinec et Johan Kergoat.**

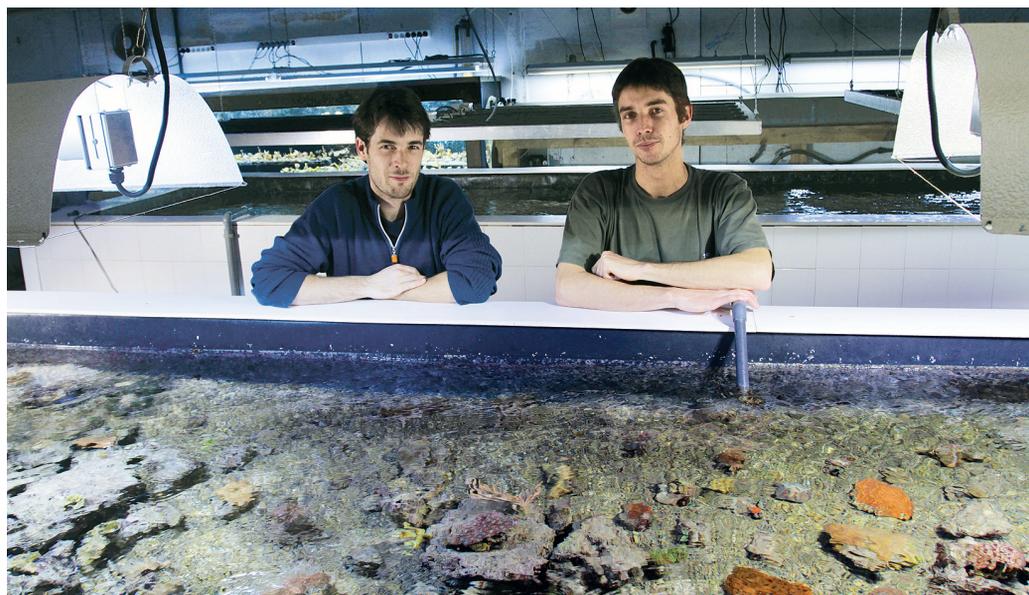
Le constat est accablant : près d'un tiers des coraux a déjà disparu et la perte devrait atteindre 60 % d'ici à 2030. Pêche intensive, acidité de l'eau, augmentation des UV ou encore de la densité de produits potentiellement toxiques (pétrole, crème solaire...) menacent la survie de plus de 2 500 espèces. Craignant de voir disparaître ce trésor biologique, Rémi Plouhinec et Johan Kergoat, qui travaillaient dans le commerce aquariophile, ont fondé la Ferme de Corail.

À peine franchit-on l'entrée de la salle d'élevage que nous voilà aussitôt happé par l'humidité de l'air et les couleurs prononcées des coraux. Près de 160 espèces ont pris leur quartier dans la criée de Camaret-sur-Mer, en lieu et place d'anciens viviers à langoustes. Certes, un clin d'œil breton pour ces deux natifs du Finistère, mais surtout un choix motivé par la qualité de l'eau de mer propice au bon développement des coraux. Alimentés d'oligo-éléments (calcium et magnésium) et de zooplanctons, ces animaux grandissent dans une trentaine de bassins chauffés à une température de 25 °C et éclairés 24 heures sur 24, par alternance de 12 heures, pour reproduire le spectre du soleil.

L'heure est venue de donner naissance à un nouvel individu. À partir



Section de pied mère de corail dur pour le bouturage.



Johan et Rémi, bac pro « technicien conseil et vente en animalerie » et certificat de capacité en poche, ont mis plus de trois ans à mener à bien ce projet inédit.

de pieds de corail mères récupérés en Allemagne et aux Pays-Bas, Rémi réalise des boutures, à raison de 60 boutures par jour, vendues aux animaleries et aux aquariophiles d'eau de mer. Une opération qui exige délicatesse et minutie. Pour le bouturage des coraux durs, quelques branches de polype sont détachées d'un pied mère puis réimplantées sur un support en ciment. Deux autres méthodes s'appliquent aux coraux mous. Soit Rémi bouture un corail aux gros polypes en coupant un morceau et en le fixant sur un support à l'aide d'un cure-dent et d'un élastique. Soit il coupe le corail en de petits morceaux qui vont se fixer naturellement sur un gravier et ainsi se développer. La régénération nécessite une à trois semaines. La méthode est efficace, le taux de perte ne dépassant pas 5 à 10 % sur les 3 à 6 mois de cycle.

Direction, ensuite, les bassins de croissance. Une sorte de pouponnière où ces jeunes pousses resteront pendant près de six mois. À terme, les coraux durs atteindront une dizaine de centimètres. Reste à nos deux jeunes éleveurs de garder un œil avisé sur la bonne croissance de leurs progénitures vouées à la commercialisation. « Nous expédions 200 à 300 pièces par mois. Une bouture se vend entre 35 et 40 € mais son prix peut atteindre 1 500 € la pièce », précise Johan.

L'élevage de corail réclame une vigilance de tous les instants. Chargé

du bon fonctionnement des bassins, Johan tient à respecter strictement les règles sanitaires. « La direction départementale des services vétérinaires nous impose de stériliser les eaux de sortie afin d'éviter qu'elles ne soient habitées par des espèces invasives, comme la *Caulerpa taxifolia*, plus connue sous le nom d'algue tueuse. Ainsi, nous introduisons dans l'eau de l'ozone qui détruit les bactéries. Nous réalisons, tous les semestres, des tests sur l'Entérocoque et l'*Escherichia coli*. »

## Roches, algues, crevettes, détritivores puis bédiers

Autre obligation : la réalisation hebdomadaire de tests physico-chimiques pour analyser l'acidité et la dureté carbonatée, la teneur en calcium, magnésium, nitrate et phosphate, la densité du sel et la température de l'eau. Car, si ces composés contribuent au métabolisme de ces hôtes, ils peuvent, en trop grande quantité, engendrer la propagation d'algues et altérer la croissance des coraux. Un problème auquel la jeune équipe a dû remédier en installant de nouveaux écumers favorisant l'épuration de l'eau.

Signe d'une activité florissante, le chiffre d'affaires de cette jeune société flirte avec les 100 000 €. L'arrivée d'un apprenti va renforcer les effectifs dès la rentrée. Les deux entrepreneurs âgés de 26 et 27 ans

affichent leurs ambitions : devenir incontournables sur le marché des aquariums d'eau de mer. Ils ont aussi étendu leur activité à l'élevage de roches de culture, d'algues (*Caulerpa prolifera*, *Racemosa*, *Sertularoides*, *Taxifolia*, *Halimeda capiosa*), de détritivores, de crevettes tropicales et de gorgones.

Rémi et Johan envisagent désormais de développer l'exploitation avec l'élevage de bédiers d'Australie, tout en diminuant leur empreinte écologique. Le bâtiment de 288 m<sup>2</sup> sera, à terme, alimenté en énergie propre avec l'installation de panneaux solaires et d'une éolienne. La ferme camaretoise contribue ainsi aux efforts menés pour la préservation de l'environnement.

Florence FALVY

## La Ferme de Corail

- Production : 800 à 900 boutures par mois
- Commercialisation : 200 à 300 pièces expédiées par mois
- Chiffre d'affaires : prévisionnel de 100 000 € pour la deuxième année d'exploitation

Quai Auguste Téphaney  
29570 Camaret-sur-Mer  
Tél. 02 98 27 99 77